

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN



CONSTAT DRESSÉ PAR
COMMISSAIRE DE JUSTICE

Alain FLESCHE - Commissaire de Justice
3 Rue de Castelneau 57100 THIONVILLE 03.82.54.80.00

N° Permis: PC 57 37219 E0004

En date du: 26 06 2023

Bénéficiaire(s): KLATHE FRANCE SAS

Nature des travaux: Construction d'un bâtiment
de Bureaux

Superficie hors œuvre nette autorisée: 442 m²

Hauteur de la/des construction(s): 5,50 m

Surface des bâtiments à démolir: 297 m²

Superficie du terrain: 442 m²

Nom de l'architecte, auteur projet architectural: Ligne Bleue

Date affichage permis en mairie le: 06 06 2023

Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse):

KUNTZIG
2 Grand Rue.

Droit de recours

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).